

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Boralex annonce l'élection de ses administrateurs et les faits saillants de son assemblée annuelle des actionnaires

Montréal (Canada), le 5 mai 2021 - Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX: BLX) a tenu plus tôt ce matin son assemblée annuelle virtuelle des actionnaires. Au cours de cette rencontre dirigée par le président du conseil d'administration, M. Alain Rhéaume, les candidats proposés aux postes d'administrateurs ont été élus et l'ensemble des résolutions présentées a été accepté par les actionnaires.

M. Rhéaume a, dans un premier temps, salué la direction et tous les employés de Boralex pour leurs efforts, la qualité de leur travail et leur capacité d'adaptation dans le cadre complexe de la pandémie de COVID-19. Il a également souligné l'intégration de la nouvelle stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) de Boralex à ses orientations stratégiques. M. Rhéaume a par ailleurs profité de l'occasion pour remercier Patrick Lemaire pour ses 14 années à la tête de Boralex en tant que président et chef de la direction, alors que Patrick Decostre a repris le flambeau le 1^{er} décembre dernier.

Faits saillants des allocutions du président et chef de la direction et du vice-président et chef de la direction financière

Le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Decostre, a présenté les actions entreprises en 2020 pour faire face à la pandémie de COVID-19, notamment le plan de gestion de crise mis en œuvre dès le début mars. Il a réitéré le caractère exceptionnel de l'année 2020 et a salué l'excellent travail accompli par l'ensemble des employés et partenaires d'affaires de la Société. Il a également souligné la solidité du bilan de Boralex lequel lui permet de poursuivre les projets de développement de son plan stratégique 2023.

M. Decostre a ensuite abordé les perspectives pour 2021, une année qui, selon lui, en sera une de grandes ambitions. Pour Boralex, 2021 sera une année d'opportunités significatives dans tous ses territoires, notamment l'entrée du projet phare Apuiat au *Chemin de croissance* de la Société, et la mise à jour du plan stratégique dans un contexte des plus favorables, soit la relance économique verte et durable de l'après-pandémie.

Le vice-président et chef de la direction financière, Bruno Guilmette a présenté les progrès réalisés par Boralex en 2020 sur le plan de ses trois cibles financières 2023, dont deux ont été atteintes cette année, soit les flux de trésorerie discrétionnaires (résultat de 146 millions \$ pour une cible fixée de 140 à 150 millions \$) et le ratio de distribution de dividende (résultat de 45 % pour une cible de 40 à 60 %). La puissance installée nette de Boralex est maintenant de 2,5 GW, un niveau très près de l'objectif 2023 de 2,8 GW que la Société est confiante d'atteindre avec les projets actuellement en construction, prêts à construire et sécurisés. Cette très bonne performance jumelée aux changements positifs dans l'industrie incite Boralex à revoir ses cibles financières 2023 et mettre à jour son plan stratégique. Les résultats de cette mise à jour seront divulgués par communiqué de presse le 17 juin prochain et présentés à l'occasion d'une journée de l'investisseur.

M. Guilmette a poursuivi en passant en revue l'exercice financier de Boralex en 2020, qui a été marqué par la croissance à tous les niveaux. Il a notamment salué la performance du cours boursier, lequel est passé de 24,46 \$ en début d'exercice à 47,24 \$ en fin d'exercice 2020, soit une augmentation de 93 %. Cette augmentation reflète le succès du plan stratégique 2023 de la Société initié en 2019 et l'engouement des investisseurs pour le secteur des énergies renouvelables.

Élection des administrateurs

Tous les candidats proposés dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, datée du 28 février 2021, ont été élus administrateurs de Boralex. Le résultat du vote par scrutin a été le suivant :

Candidat(e)	Votes pour		Abstention	
	#	%	#	%
André Courville	69 624 174	99,66 %	239 321	0,34 %
Lise Croteau	68 872 632	98,58 %	990 863	1,42 %
Patrick Decostre	69 780 638	99,88 %	82 857	0,12 %
Ghyslain Deschamps	69 847 307	99,98 %	16 188	0,02 %
Marie-Claude Dumas	69 397 444	99,33 %	466 051	0,67 %
Marie Giguère	69 409 883	99,35 %	453 612	0,65 %
Edward H. Kernaghan	42 971 105	61,51 %	26 892 390	38,49 %
Patrick Lemaire	69 741 674	99,83 %	121 821	0,17 %
Alain Rhéaume	69 698 548	99,76 %	164 947	0,24 %
Zin Smati	69 667 839	99,72 %	195 656	0,28 %
Dany St-Pierre	69 631 138	99,67 %	232 357	0,33 %

Les résultats finaux du vote sur toutes les questions soumises au vote à l'assemblée annuelle seront déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis 30 ans. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, au plan stratégique, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, aux objectifs financiers et aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars.

Combiné – Mesure non conforme aux IFRS

Le Combiné (« Combiné ») présenté ci-dessus ainsi que dans le rapport de gestion de la Société résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») établie selon les normes IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations. Les Participations représentent des investissements significatifs de Boralex, et bien que les normes IFRS ne permettent pas de consolider leur information financière au sein de celle de Boralex, la Direction considère que le Combiné est une donnée utile pour évaluer la performance de la Société. Afin d'établir le Combiné, Boralex a d'abord préparé ses états financiers ainsi que ceux des Participations selon les normes IFRS. Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-Part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex (allant de 50,00 % à 59,96 %) dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.). Veuillez consulter la rubrique Mesures non conformes aux IFRS pour de plus amples renseignements dans le rapport intermédiaire du premier trimestre de 2020.

Renseignements :

Médias

Isabelle Fontaine
Directrice, Affaires publiques et
communications
Borex inc.
819 345-0043
isabelle.fontaine@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot
Directeur principal – relations avec les
investisseurs
Borex inc.
514 213-1045
stephane.milot@boralex.com

Source : Borex inc.

